



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
29 mars 2011
Français
Original: anglais

Session annuelle de 2011
6-17 juin 2011, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Projet de descriptif de programme de pays
pour le Kirghizistan (2012-2016)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation	2
II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée	3
III. Programme proposé	5
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme	7
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources	8



I. Analyse de la situation

1. Depuis son accession à l'indépendance en 1991, le Kirghizistan a connu des périodes de progrès démocratique et de réaction autoritaire¹. La nouvelle constitution, adoptée par référendum en juin 2010, offre une vision de réforme et de démocratie parlementaire. Les élections parlementaires tenues en octobre 2010 et la formation ultérieure d'un gouvernement de coalition sont des signes d'une démocratie progressivement mûrissante. La paix et la cohésion sociales ne peuvent être considérées comme allant de soi car les causes profondes du conflit n'ont pas encore été éliminées. La méfiance interethnique, la perte de crédibilité des institutions de l'État et l'inégalité d'accès aux possibilités économiques sont trois des principaux défis qui se posent au Gouvernement.

2. L'économie du Kirghizistan est caractérisée par un vaste secteur non structuré². L'économie a connu une croissance moyenne de 3,9 % par an pendant la période 2000-2005 et 3,7 % pendant 2005-2010. De ce fait, les niveaux de pauvreté sont tombés de plus de 62 % en 2000 à 32 % en 2009; les événements de 2010 ont, toutefois, provoqué des revers importants. La dette extérieure du pays qui est de 2,5 milliards de dollars [70 % de produit intérieur brut (PIB)] est insoutenable. Le Kirghizistan est classé parmi 169 pays comme un pays de développement humain intermédiaire avec un indice de développement humain de 109³. Le rapport de 2010 sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au Kirghizistan indique que le pays n'atteindra probablement pas les objectifs relatifs à la mortalité infantile et maternelle, à la tuberculose, à l'assainissement et à la parité des sexes, bien qu'il soit sur la bonne voie en ce qui concerne la réduction de la pauvreté extrême, l'accès à l'enseignement secondaire de base et à l'accès à l'eau salubre.

3. Le Kirghizistan a constaté que la haute concentration des pouvoirs de la présidence et des institutions n'était pas jugée efficace, transparente ou responsable. Les violations des droits de l'homme sont communes et les mécanismes institutionnels d'appel sont faibles. La décentralisation reste incomplète. Il y a une société civile pleine de vie mais cela n'a pas d'impact sur la prise de décisions. Un système judiciaire indépendant n'a pas été établi et la fonction publique est politisée, sous-payée et mal équipée. Les niveaux de corruption sont élevés, le pays se situant en dernier dans l'Indice de perception de la corruption de Transparency International⁴. Les médias ne sont pas équilibrés; les organes publics d'information ne sont pas suffisamment développés. S'il est vrai qu'il y a eu un progrès visible dans la promotion de la parité des sexes, la condition de la femme s'est quelque peu détériorée en 2010⁵.

¹ Avec la fuite de deux présidents (en 2005 et 2010), causée par des soulèvements populaires contre le despotisme, la corruption et les violations des droits de l'homme, les disparités régionales et la violence ethnique de juin 2010, le pays traverse un processus de transformation tumultueuse.

² Cela est particulièrement vrai dans l'agriculture (24,6 % du PIB) et dans les services (50,4 % du PIB en 2009). Le secteur industriel (25 % du PIB) est essentiellement dominé par les mines d'or et l'énergie. Ces chiffres proviennent de : CIA, *The World Factbook* (voir : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/fields/2012.html>).

³ UNDP, *2010 Human Development Report*.

⁴ Transparency International, Corruption Perception Index (www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi).

⁵ En matière de représentation politique des femmes, par exemple, le nouveau Parlement compte 23 % de femmes députées (contre 29 % au Parlement précédent); et il y a seulement une femme ministre (contre 3 dans le Gouvernement précédent). Bien que le chef d'État actuel soit une

4. Au Kirghizistan, la gestion durable des ressources minérales est inextricablement liée à la réduction de la pauvreté. La lutte pour la terre et l'eau et la gestion insoutenable des pâturages sont des problèmes communs et peuvent potentiellement causer des conflits, notamment dans les zones limitrophes. Le secteur énergétique connaît des problèmes de gouvernance et le Kirghizistan dépend fortement des pays étrangers pour ses importations de gaz. Les politiques et les pratiques de gestion des risques de catastrophe ne répondent pas de façon adéquate aux priorités et aux besoins locaux; de plus, il n'existe pas, dans ce domaine, de bonne coordination entre les institutions nationales.

5. La coopération régionale est critique pour le développement et la sécurité du Kirghizistan. Pays sans littoral situé sur la Route de la Soie, le Kirghizistan est proche de l'Afghanistan, mais est aussi stratégiquement placé pour être représenté dans les organisations européennes et asiatiques. Tandis que le commerce et la migration transfrontières peuvent encourager le développement et contribuer à la réduction de la pauvreté, les tensions de frontières causées par le trafic de drogues et d'armes, la démarcation des frontières, le partage des ressources minérales et les tensions sociales peuvent entraver le développement. De plus, les déchets d'uranium et les déchets industriels toxiques constituent une grave menace pour les personnes, surtout dans la plus grande région de la vallée de Ferghana. Une action efficace et cohérente contre ces problèmes contribuerait à la sécurité et à la stabilité régionales ainsi qu'à une meilleure qualité de la vie pour des millions des gens.

II. Résultats et enseignements tirés de la coopération passée

6. Le programme de pays précédent mettait l'accent sur la promotion de la gouvernance démocratique, la réduction de la pauvreté par le développement durable, le renforcement de la sécurité humaine et l'amélioration de la coopération régionale. Le PNUD a répondu aux crises de 2009-2010⁶, parvenant à la conclusion que les mécanismes nationaux d'intervention visant à enrayer la crise et à faire face à ses causes structurelles devaient être améliorés⁷. Un appui critique au pays a été fourni pendant le référendum et les élections parlementaires de 2010 en vue de l'établissement de lois tendant à opérationnaliser la nouvelle Constitution, à rétablir la paix et à assurer la réconciliation. Le PNUD a contribué au renforcement des capacités de divers organes publics et à la réforme de fonction publique. Dans son évaluation du programme d'auto-gouvernance locale, il est parvenu à la conclusion que la capacité institutionnelle des administrations locales de fournir des services publics et la participation de la société civile et du secteur privé à la prise de décisions locale avaient été améliorées. Le manque de capacité des localités continuera toutefois d'entraver fortement le progrès dans ce domaine.

7. Un secrétariat des objectifs du Millénaire pour le développement (établi avec le soutien du PNUD) produit des rapports nationaux sur les OMD et promeut la prise en compte des objectifs par des activités de plaidoyer. L'évaluation des programmes de réduction de la pauvreté a indiqué que les niveaux de vie s'étaient

femme, sa nomination était plutôt le résultat d'un consensus entre les élites rivales pendant la crise et a été conditionnée par le fait qu'elle ne peut pas présenter sa candidature pour les prochaines élections présidentielles.

⁶ Le pays a connu une crise alimentaire et énergétique en 2009.

⁷ Voir « 2009 Kyrgyzstan Flash Appeal: Final Report and Lessons Learned » (www.un.org/kg/ru/publications/publications/article/Publications).

améliorés dans les zones rurales en raison du renforcement de la capacité institutionnelle des organisations communautaires ciblées par le PNUD. Pour être efficaces, les efforts locaux de réduction de la pauvreté doivent être reliés avec l'élaboration publique de politiques sur le secteur privé, afin d'influencer le climat commercial et économique national.

8. En partenariat avec le Fonds pour l'environnement mondial, le PNUD a apporté un appui considérable à la formulation d'une politique de développement respectueuse de l'environnement et durable. Le PNUD joue un rôle de premier plan dans le soutien de la décontamination des déchets d'uranium en déployant des efforts qui vont au-delà des solutions techniques. L'évaluation du programme environnemental du PNUD a permis d'établir que l'objectif visant à améliorer le système de gestion de l'environnement dans le pays avait été réalisé. Elle a aussi recommandé une harmonisation et une systématisation plus active d'instruments publiés par divers organismes. Le PNUD a aidé le Gouvernement à intégrer la gestion des risques de catastrophe dans l'établissement de politiques décentralisées (recommandation figurant dans le rapport d'évaluation) et à renforcer l'intervention en cas de catastrophe et les cadres de coordination.

9. Avec le soutien du PNUD, une législation nationale sur le VIH/sida a été adoptée en 2005 permettant aux personnes vivant avec cette maladie d'accéder plus facilement à des services juridiques en renforçant la capacité des organisations non gouvernementales. Un des importants enseignements tirés a trait à l'importance d'un dialogue ouvert entre toutes les parties prenantes et de leur participation réelle à la prise de décisions. L'évaluation a permis d'établir qu'il existait des attentes contradictoires parmi les parties prenantes quant aux approches multisectorielles. Cette question a été affrontée par la formulation d'une nouvelle stratégie qui souligne notamment l'importance qu'il y a de réduire le stigmatisme et la discrimination dont sont victimes les groupes à haut risque et les personnes vivant avec le VIH.

10. Dans le cadre des activités menées par le PNUD dans les domaines de la consolidation de la paix et de la prévention des conflits, un processus complet et multipartite d'analyse de la paix et du développement réalisé en 2008-2009 a donné lieu à la création d'un comité directeur national et de comités consultatifs des autorités locales. Pour prévenir la violence pendant les élections de 2010, le PNUD a appuyé le dialogue entre la société civile, les organes chargés de l'application des lois et la Commission électorale centrale. Une étroite coopération entre les administrations locales et la communauté des donateurs s'est avérée essentielle aux activités de consolidation de la paix au niveau local.

11. Le PNUD a soutenu les mécanismes institutionnels nationaux de parité des sexes et obtenu d'excellents résultats dans l'institutionnalisation de l'application des connaissances des questions de parité des sexes à la législation nationale et locale; dans le renforcement des capacités des partenaires et des experts nationaux; et dans la promotion de la représentation politique des femmes⁸. Celle-ci s'est toutefois affaiblie en 2010. Le soutien du PNUD à la réforme politique et juridique devrait donc inclure des dispositions pour un suivi à long terme jusqu'à ce que la politique/législation soit adoptée et exécutée.

⁸ Avec plus d'un quart de femmes au Parlement en 2007, le Kirghizistan figurait parmi les 40 pays possédant le rapport de masculinité le plus équilibré au sein des organes politiques.

12. Quant aux solutions Sud-Sud, malgré l'étroite coopération qui existe entre les pays d'Asie centrale en matière de gestion des frontières, des risques de catastrophe et des déchets d'uranium, il y a un besoin constant de plan d'urgence doté d'un fort élément de plaidoyer pour maintenir cette coopération chaque fois qu'intervient un changement de gouvernement ou s'il semble que ces questions ne sont plus une priorité.

III. Programme proposé

13. Le programme de pays (2012-2016) a été formulé dans le contexte d'une transition nationale intense, en partenariat avec le Gouvernement et en consultation avec la société civile et le système de Nations Unies. Il tire parti du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) (2012-2016) et tient pleinement compte des priorités nationales, telles que le maintien de l'harmonie interethnique et de la sécurité publique, le développement socioéconomique, la réduction du chômage, la réforme de l'administration publique et la protection de l'environnement⁹. Il poursuivra la gestion synergétique, notamment pour ce qui est de la connexion environnement-pauvreté, de l'autonomisation juridique des pauvres et les activités de consolidation de la paix. Les efforts du PNUD seront axés sur le soutien du développement des capacités des institutions et des communautés, aussi bien que sur l'utilisation d'instruments analytiques, tels que les rapports nationaux sur le développement humain et les rapports sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'utilisation d'approches fondées sur les droits de l'homme et l'égalité des sexes¹⁰.

A. Le développement socioéconomique et la réduction du chômage

14. Le PNUD soutiendra le Gouvernement dans la planification du développement national fondée sur le développement humain et les objectifs du Millénaire pour le développement et dans la formulation de politiques macroéconomiques favorables aux pauvres. Le programme mettra l'accent sur les initiatives qui promeuvent le développement régional équilibré et la création d'emploi. Conjointement avec la société civile, le PNUD maintiendra ses approches basées sur la mobilisation sociale et la gestion par zone pour la réduction de la pauvreté et promouvra davantage la gestion communautaire et durable des ressources minérales pour améliorer la productivité et les revenus agricoles. Le programme contribuera au renforcement de la localisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne la mobilisation sociale, la formation professionnelle, le développement local piloté par la collectivité par le biais de programmes travail contre rémunération et de techniques améliorées de production agricole. Le PNUD, en sa qualité de principal bénéficiaire du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, s'attaquera aux vulnérabilités créées par la tuberculose et le VIH/sida, en axant aussi ses efforts sur les questions juridiques et les droits de l'homme, la parité des sexes et la diversité sexuelle. Il travaillera en coopération

⁹ Programme du Gouvernement du Kirghizistan, 17 décembre 2010.

¹⁰ Conformément aux recommandations de l'examen périodique universel qui préconisent une intensification des efforts en matière de traite des êtres humains, de discrimination et d'application des lois.

étroite avec d'autres organismes des Nations Unies, tels que l'ONUSIDA et ONU-Femmes, pour réaliser des progrès dans ces domaines.

B. Amélioration de l'administration publique

15. Tenant compte des événements de 2010, de la situation privilégiée du PNUD dans le pays et de son potentiel de plaidoyer, le programme de pays continuera à soutenir les principaux piliers d'un État démocratique pour le rendre plus efficace, transparent, responsable et réceptif à sa population. Le programme soutiendra ainsi le Gouvernement, l'auto-gouvernance locale, le Médiateur, le Parlement et les organismes chargés des frontières; développera la capacité de la société civile et coopérera étroitement avec elle; soutiendra les services d'information publique et de diffusion du Gouvernement et le renforcement des capacités des médias. Le soutien de la fonction publique (aussi par le biais d'un programme conjoint de l'ONU sur l'opérationnalisation de la justice sociale) visera le développement des capacités nécessaires pour exécuter efficacement les principales fonctions de l'administration publique. Les efforts du PNUD compléteront ceux du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, du Fonds des Nations Unies pour la population et d'ONU-Femmes.

C. Protection de l'environnement

16. Conformément aux conventions internationales et aux conclusions de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Cancun et de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique de Nagoya, le PNUD continuera à appuyer la prise en compte des questions environnementales dans les stratégies de développement, notamment par le biais d'activités de sensibilisation du public, de l'initiative Pauvreté-Environnement (en coopération avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement) et du programme multipays sur la gestion des risques climatiques. Le programme renforcera les capacités des institutions et des communautés en matière de gestion durable des ressources mettra l'accent sur la surcharge des pâturages et la gestion efficace des produits chimiques. Le PNUD promouvra, en outre, les sources d'énergie alternatives et renouvelables et renforcera l'efficacité énergétique des bâtiments. Le programme soutiendra le développement d'un cadre national multirisque et multipartite pour la réduction des risques de catastrophe. Le programme reconnaît les dimensions transfrontières de la gestion des ressources minérales et des risques de catastrophe (y compris les déchets d'uranium) et affrontera ces questions par des initiatives régionales. Le PNUD coopérera étroitement avec le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU pour réaliser des progrès dans ces domaines et affronter le problème de l'inégalité entre les sexes.

D. Le maintien de l'harmonie interethnique et de la sécurité publique

17. Le programme renforcera les capacités locales d'analyse des conflits et d'intervention en permettant à des comités consultatifs et à des groupes de travail transfrontières de prévenir et de gérer efficacement les conflits. En coopération avec

le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et d'autres organismes des Nations Unies, le PNUD renforcera les capacités de prévention proactive des conflits (par exemple, par le biais du Fonds pour la consolidation de la paix). Ce soutien viendra s'ajouter aux efforts de renforcement des capacités locales d'analyser et de diffuser les meilleures pratiques de prévention de conflit disponibles et les leçons apprises. Le programme promouvra le dialogue et la médiation et recommandera une participation active des jeunes et des femmes¹¹.

IV. Gestion, suivi et évaluation du programme

18. On prévoit que le programme de pays sera exécuté à l'échelon national et en partenariat complet avec les autorités nationales¹². Eu égard à l'incertitude politique et au caractère limité des capacités nationales, on estime que, tant que la situation ne se sera pas stabilisée, la plupart des activités du programme seront exécutées directement par le PNUD à demande du Gouvernement, avec une forte tendance à la prise en main progressive de l'exécution par le Gouvernement. Les activités du Fonds mondial et du programme de gestion des frontières en Asie centrale seront exécutées directement en raison d'une demande pertinente du Gouvernement et de la nature régionale de cette programmation, respectivement. Tandis que le Gouvernement sera formé, le programme de pays pourra être révisé au cours de l'élaboration du Plan d'action du programme de pays en vue de prendre en considération les éléments manquants éventuels.

19. En sa qualité d'agent de coordination, le Gouvernement approuvera le Plan d'action et guidera son exécution. Les plans de travail annuels seront approuvés avec l'accord des directeurs nationaux du programme. Un système de suivi et d'évaluation sera intégré dans le cadre de suivi et d'évaluation du PNUAD, les examens périodiques du niveau des résultats bénéficiant de la participation d'un plus vaste groupe de parties, y compris le Gouvernement. Le PNUD renforcera les communications et les activités de plaidoyer pour obtenir de meilleurs résultats en matière de développement. Le programme de pays fera l'objet d'évaluations à mi-parcours en vue de permettre des modifications et d'une évaluation finale qui s'appliquera au cycle de programme suivant. Le montant des ressources nécessaires pour le programme de pays est estimé à 84 millions de dollars (dont 9,1 millions au titre des ressources ordinaires; le reste fera l'objet d'une mobilisation de ressources). Une stratégie de mobilisation de ressources sera établie pour répondre à ces besoins.

¹¹ Objectif fondé sur le programme en huit points en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes dans le cadre des efforts de prévention des crises et de relèvement et sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

¹² Du fait des crises de 2010, le PNUD a récemment recouru aux procédures d'exécution directe intégrale et d'action accélérée.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour le Kirghizistan (2012-2016)^a

Programme de pays/résultat 1 visé par le PNUAD : Une infrastructure de paix (aux niveaux local, régional et national) faisant intervenir le Gouvernement, la société civile, les communautés et les particuliers prévient efficacement un conflit violent et contribue à la consolidation de la paix.

Indicateur de résultat : Pourcentage de personnes ressentant une amélioration de la sécurité, de la tolérance, de la coexistence et du respect de la diversité et ayant foi dans l'application des lois et la protection des droits de l'homme

Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique : Prévention des crises et relèvement

<i>Contribution des partenaires nationaux</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence et niveau(x) cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
À déterminer ^b	Le PNUD appuiera des mesures de renforcement de la confiance visant à réduire les tensions entre les diverses communautés	La société civile mènera des activités de consolidation de la paix et procédera à une évaluation des documents stratégiques	<p><i>1.1 Indicateurs</i> :</p> <p>a) existence d'un cadre politique et de plans d'action pour la prévention des conflits en harmonie avec les plans de développement nationaux et locaux;</p> <p>b) pourcentage de mesures/recommandations visant à la création d'un mécanisme de paix qui ont été mises en œuvre; c) nombre d'ONG de femmes coopérant avec les femmes locales et participant au processus d'après crise</p> <p><i>Niveau de référence</i> :</p> <p>Il n'existe, au niveau national, aucune politique et aucun plan de consolidation de la paix. Les femmes et les jeunes n'ont pas suffisamment de pouvoir ou de capacités pour participer à la prévention des conflits.</p> <p><i>Niveau cible</i> :</p> <p>a) approbation par le Gouvernement, avant la fin de 2016, d'un</p>	1.1 Établissement d'un cadre politique pour la prévention des conflits et renforcement des capacités/mécanismes de prévention des conflits au niveau national	<p>Ressources ordinaires : 2 190 814</p> <p>Autres ressources : 11 000 (Fonds pour la consolidation de la paix, autres donateurs)</p>

<i>Contribution des partenaires nationaux</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence et niveau(x) cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
			cadre politique et de plans d'action pour la consolidation de la paix; b) application de mesures ou de recommandations visant à la mise en place d'un mécanisme de paix; et c) prise en compte de priorités concernant la parité des sexes et les jeunes		

Programme de pays/résultat 3 visé par le PNUAD : Respect, d'ici à 2016, par les autorités nationales et locales, de la primauté du droit et des principes de relations civiques dans la fourniture de services avec la participation active de la société civile

Indicateur de résultat : Pourcentage d'organisations de la société civile et d'organisations non gouvernementales participant activement à la formulation et à l'exécution, au suivi et à l'évaluation de politiques nationales et locales de développement; nombre de plaintes afférentes à la corruption; pourcentage de personnes ayant accès à des informations crédibles sur la formulation de politiques publiques

Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique : Gouvernance démocratique

À déterminer	Le PNUD appuiera les trois branches du pouvoir pour faire en sorte que leur travail soit conforme aux principes de la gouvernance démocratique.	La société civile et les organisations donatrices faciliteront l'établissement et le développement appropriés des capacités des conseils publics.	<p><i>2.1 Indicateur</i> : Pourcentage des budgets locaux et nationaux alloués à des services municipaux spécifiques liés aux objectifs du Millénaire pour le développement^c</p> <p><i>Niveau de référence</i> : Les citoyens sont peu satisfaits des services municipaux qui leur sont dispensés.</p> <p><i>Niveau cible</i> : Les citoyens se déclarent plus satisfaits des services municipaux qui leur sont dispensés</p> <p><i>Indicateur</i> : le cadre juridique pour la modernisation de la gestion des frontières est développé et harmonisé</p> <p><i>Niveau de référence</i> : Il n'existe pas de stratégie ou de plan national pour</p>	<p>2.1 Les fonctionnaires municipaux des régions visées sont en mesure de dispenser des services de bonne qualité aux niveaux central et local</p> <p>1.2 La gestion des frontières est modernisée pour contribuer à la réduction du crime transfrontière et accroître la sécurité humaine dans les régions frontalières.</p>	<p>Ressources ordinaires : 1 610 574</p> <p>Autres ressources : 9 050 (Union européenne, Open Society Institute, autres donateurs)</p>
--------------	---	---	--	---	--

<i>Contribution des partenaires nationaux</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence et niveau(x) cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
			l'amélioration de la gestion des frontières. <i>Niveau cible</i> : Le cadre juridique est approuvé par le Gouvernement et mis en vigueur avant la fin de 2016.		

Programme de pays/résultat 4 visé par le PNUAD : D'ici à 2016, la population rurale et urbaine la plus pauvre et la plus vulnérable bénéficie d'une amélioration de la protection sociale : renforcement de la sécurité alimentaire; accès et utilisation équitables de services durables de santé maternelle et infantile et de santé reproductive et amélioration du niveau de nutrition; accès égal accru à une éducation de qualité tout au long du cycle de vie; accès et utilisation de services de qualité pour les infections sexuellement transmises /le VIH/la tuberculose et le paludisme; accès à des services et des prestations de protection sociale de qualité, intégrés et non discriminatoires.

Indicateur de résultat : Pourcentage de personnes infectées qui ont reçu un traitement pour la tuberculose et le VIH.

Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique : VIH/sida

À déterminer	Le PNUD affrontera les vulnérabilités émanant de la charge de maladie due à la tuberculose et le VIH/sida.	Les organisations de la société civile aideront à renforcer la fourniture de services pour les groupes à haut risque.	<i>3.1 Indicateur</i> : Nombre de travailleurs médicaux formés aux techniques de lutte contre la tuberculose <i>Niveau de référence</i> : 0 <i>Niveau cible</i> : 960 travailleurs médicaux ont été formés aux techniques visant à réduire l'incidence de la tuberculose	3.1 Les capacités institutionnelles nationales sont renforcées pour réduire l'incidence de la tuberculose et le taux de mortalité imputable à cette maladie.	Ressources ordinaires : 300 Autres ressources : 35 621 (Fonds mondial et autres donateurs)
--------------	--	---	--	--	---

Programme de pays/résultat 5 visé par le PNUAD : D'ici à la fin de 2016, les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables bénéficient d'une croissance inclusive et d'un accès amélioré aux ressources, aux marchés, à un emploi décent et productif et à la sécurité alimentaire.

Indicateur de résultat : Le pourcentage de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté; le pourcentage de travailleurs opérant dans l'économie structurée, dont 50 % sont des femmes.

Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique : Réduction de la pauvreté

À déterminer	Le PNUD mettra l'accent sur les initiatives sur le terrain promouvant le développement régional équilibré et la création d'emplois.	Les organisations de la société civile, en coopération avec les milieux d'affaires et les donateurs, mobiliseront les communautés locales, aideront au développement des capacités et faciliteront l'accès aux ressources.	<i>4.1 Indicateur</i> : 1) la mesure dans laquelle les stratégies et les politiques de développement aux niveaux national et local reflètent adéquatement les objectifs du Millénaire pour le développement; 2) le pourcentage de	4.1 Les stratégies et les politiques de développement aux niveaux national et local reflètent adéquatement les objectifs du Millénaire pour le développement, garantissent le développement humain durable et	Ressources ordinaires : 2 038 563 Autres ressources : 9 323 (OSI, BASD et autres donateurs)
--------------	---	--	---	---	--

<i>Contribution des partenaires nationaux</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence et niveau(x) cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
			crédits budgétaires affectés à la réalisation de certains objectifs du Millénaire pour le développement. <i>4.1 Niveau de référence</i> : Toutes les stratégies et les politiques de développement aux niveaux national et local ne reflètent pas adéquatement les objectifs du Millénaire pour le développement; et le montant des crédits budgétaires affectés à la réalisation de certains objectifs du Millénaire pour le développement n'est pas suffisant. <i>4.1 Niveau cible</i> : 1) les stratégies et les politiques de développement aux niveaux national et local reflètent adéquatement les objectifs du Millénaire pour le développement; 2) les crédits budgétaires sont suffisants pour permettre un progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.	bénéficient de crédits budgétaires suffisants.	

Programme de pays/résultat 6 visé par le PNUAD : D'ici à la fin de 2016, les pratiques relatives à la gestion durable de l'énergie, de l'environnement et des ressources minérales sont opérationnelles.

Indicateur de résultat : Pourcentage de personnes qui jouissent d'un accès équitable aux services écosystémiques par province; taux d'efficacité de l'utilisation des eaux pour la production agricole et énergétique; pourcentage de la population bénéficiant de sources d'énergie exemptes de carbone

Domaines prioritaires connexes du Plan stratégique : Énergie et environnement

À déterminer	Le PNUD continuera à soutenir la prise en compte des questions	Les donateurs et la société civile soutiendront le	<i>5.1 Indicateurs</i> : 1) niveau du progrès réalisé dans	5.1 Les conséquences de l'adaptation aux changements	Ressources ordinaires : 2 061 173
--------------	--	--	---	--	--------------------------------------

<i>Contribution des partenaires nationaux</i>	<i>Contribution du PNUD</i>	<i>Contribution des autres partenaires</i>	<i>Indicateur(s), niveaux de référence et niveau(x) cible(s) pour les contributions du PNUD</i>	<i>Produits du programme de pays</i>	<i>Montant des ressources par résultat (milliers de dollars É.-U.)</i>
	environnementales et énergétiques dans les stratégies de développement.	développement de la stratégie nationale dans ce domaine.	l'élaboration d'une Stratégie nationale sur l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation; 2) mesure dans laquelle les approches au développement à faible émission de carbone sont reflétées dans les stratégies nationales. <i>Niveau de référence :</i> Les stratégies de développement sur les changements climatiques font défaut; les approches au développement à faible émission de carbone ne sont pas testées. <i>Niveau cible :</i> 1) la Stratégie nationale sur l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation est élaborée et approuvée; 2) les stratégies nationales reflètent des approches au développement à faible émission de carbone.	climatiques et de leur atténuation sont reflétées dans les documents de développement.	Autres ressources : 8 680 (FEM)

Note : Total des ressources^c : 84 868 000; Ressources ordinaires : 9 104 000; Autres ressources : 75 764 000

^a En raison du manque de place, le résultat 7 visé par le PNUAD (établissement, avant 2016, d'un cadre pour un mécanisme de réduction des risques de catastrophes, conformément aux normes internationales établies et opérationnalisés aux niveaux national et local sera décrit dans le Plan d'action du programme de pays.

^b Le Gouvernement étant en cours de formation au moment où était établi le document du programme de pays, sa contribution sera déterminée lors du processus d'établissement du Plan d'action du programme de pays (la présente note s'applique à tous les résultats mentionnés dans le tableau, tels que ceux qui ont trait à l'assainissement, à la santé, à l'éducation, etc.).

^c Ce chiffre représente le total des ressources indiquées pour tous les résultats, y compris le résultat 7 qui n'est pas indiqué ci-dessus mais figurera dans le Plan d'action du programme de pays.